



VOS DÉMARCHES

Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie avant le 31 décembre de chaque année.

Les pièces à fournir :

- > Carte d'identité en cours de validité.
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs).

CONTACT



ADMINISTRATION

Mairie de Choisy-en-Brie

5 route de la Ferté Gaucher
77320 Choisy-en-Brie

@ Courriel

01 64 75 81 90

VOIR LA FICHE

SERVICE EN LIGNE



S'INSCRIRE EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367)) →

VOS DEMARCHES

Service Public

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

CONTENUS ASSOCIÉS

 ACCUEIL & SERVICES MUNICIPAUX

LIENS UTILES



SERVICE PUBLIC - ELECTIONS

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>)